

Cormelles-le-Royal

## Education. Deux institutrices suspendues à l'école maternelle des Verts-Prés

LIBERTÉ CAEN | jeudi 8 février 2018

785 mots



*Deux institutrices de l'école maternelle des Verts-Prés de Cormelles ont été suspendues provisoirement par l'inspection académique.*

Deux institutrices de l'école maternelle Les Verts-Prés de Cormelles ont été suspendues provisoirement, notamment à cause de relations conflictuelles. Un besoin d'apaisement est nécessaire dans cette petite école de 72 élèves.

La petite école maternelle Les Verts-Prés de Cormelles-le-Royal (3 classes, 72 élèves) est le théâtre d'un climat délétère depuis quelques mois, voire quelques années. « **Il y a un turnover à la direction de l'école depuis environ six ans : on se pose des questions** », interroge l'un des parents d'élèves de l'école.

Situation très tendue

Le 8 janvier dernier, jour de la rentrée scolaire d'après vacances de Noël, deux institutrices de l'école maternelle ont été suspendues à titre provisoire par le directeur académique Mathias Bouvier. De multiples faits sont à l'origine de cette décision à l'encontre des deux institutrices, en conflit ouvert avec la nouvelle directrice arrivée à la rentrée dernière.

Une plainte pour harcèlement moral

« **Une enquête administrative a été ordonnée suite à de nombreux dysfonctionnements qui nous ont été signalés, notamment au niveau des relations au sein de l'école, avec la municipalité et certains parents d'élèves. Il y a une situation très tendue dans cet établissement** », glisse Claude Choteau, adjoint du directeur, qui s'exprime au nom de la direction de l'inspection académique. « **Cela fait plusieurs mois, plusieurs années que ça dure** ».

A la mi-novembre, toutes les parties ont été entendues dans le cadre de cette enquête administrative « **pour comprendre ce qui se tramait et pour pouvoir éclairer la situation du**

**mieux possible. Mais loin de s'apaiser, les tensions sont restées palpables ».**

En conflit avec les deux institutrices, la directrice a été arrêtée en octobre. Elle a depuis déposé une plainte au pénal pour harcèlement moral. **« Elles n'étaient pas sur la même longueur d'onde, cela ne pouvait plus continuer. Les trois personnes ensemble, ce n'était pas possible »**, souffle un parent d'élèves de l'école.

L'achat de bouchons d'oreilles réglés avec l'argent de la coopérative ou des conflits avec quelques parents d'élèves font également partie des griefs reprochés aux deux institutrices. **« Au regard d'un certain nombre d'éléments, le directeur académique a pris cette décision de suspension provisoire, mais il ne s'agit pas d'une sanction, ça n'a pas un caractère disciplinaire car les deux institutrices perçoivent leur salaire et leur avancement continue »**, précise-t-on du côté de la direction académique. **« C'est une mesure pour avoir le temps de traiter le dossier et pour retrouver de la sérénité pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles ».**

Avec cette décision de suspension provisoire, qui peut durer au maximum quatre mois, l'inspection académique souhaite **« ne pas léser, commettre d'injustice et surtout permettre le retour au calme »**. Même si les deux enseignantes suspendues sont **« remontées »**, tout comme quelques parents d'élèves.

**« Permettre le retour au calme »**

Du côté de la municipalité, le maire de Cormelles Jean-Marie Guillemin trouve que ces situations **« sont toujours regrettables, ça crée de l'émotion dans la commune. On m'a demandé d'intervenir pour que ça se calme, mais le maire ne peut pas intervenir dans la gestion des enseignants, surtout qu'il y avait une enquête administrative en cours »**.

Depuis début janvier, la directrice de l'école est revenue et deux remplaçants sont arrivés. **« Les choses s'apaisent petit à petit et c'est tant mieux »**, indique Jean-Marie Guillemin. **« Il faut retrouver un certain sang froid pour que l'école fonctionne correctement, dans la sérénité »**, complète Claude Choteau de l'inspection académique.

De leur côté, les parents d'élèves sont spectateurs de la situation et souhaitent **« surtout que les enfants soient encadrés avec une continuité pédagogique, sans changement de remplaçant. Pour l'instant, on repart sur une bonne dynamique »**, explique l'un d'eux.

Le directeur académique Mathias Bouvier doit prendre une décision dans les prochaines semaines concernant la suite de ce dossier.

Grégory MAUCORPS